



UFE / CFDT 30, passage de l'Arche
 92055 LA DEFENSE Cedex
 tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05
 courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net
 Internet : www.ufe-cfdt.org

CAP des syndicats des gens de mer

du 13 décembre 2007

La CAP est présidée par Eric SAFFROY, sous directeur des personnels administratifs maritimes et des transports terrestres.

Secrétaire adjoint

La CGT est désignée (tour de rôle entre syndicats).

Approbation du PV de la CAP du juin 2006

Le PV de la CAP de mai 2007 est approuvé.

Avancement au grade de syndic principal 1^{ère} classe au titre de 2007

Les conditions statutaires sont : justifier de 2 ans d'ancienneté dans le 6^{ème} échelon du grade de syndic principal de 2^{ème} classe et compter de 5 ans au moins de services effectifs dans le grade

Auparavant il était demandé 2 ans dans 8ème échelon

le taux de promotions est de 15%

Les critères de la CAP sont :

- ☒ Manière de servir
- ☒ ancienneté dans le corps
- ☒ ancienneté dans la fonction publique
- ☒ âge

	2006	2007	2008
Nombre de promouvables	219 Mer : 159 - ENIM : 60	188 (212 – 31 de 2006) Mer 153 - ENIM 59	112
Nombre de proposés	81 Mer : 64 - ENIM :17	120 Mer 98 - ENIM 22	52 Mer 39 ENIM 13
promus	30 (+ 1 à l'étude) Mer : 30 - ENIM : 5	27 (+ 3 à l'étude) Mer : 16 - ENIM : 8	17 Mer : 13 ENIM :4

Droit Social

Elisabeth FERRAND DGMT St Malo
 Brigitte TIERTANT CROSS 76
 Christine DREAN DDAM Lorient
 Servanne LE DEVIC DRAM Rennes
 Jean Yves GUIHENEUF SAM St Nazaire
 Evelyne BOTTIN SAM 17
 Carole BARRANCO DDAM Toulon

Navigation et Sécurité

Maurice GLOAGUEN DRAM Le Havre
 Yannick MASSEAU DRAM Rennes

Marc DAVID DRAM Nantes
 Philippe ADAM DRAM
 Bordeaux
 Marc LAUTIER DRAM Marseille
 François JOUNY DRAM Fort de
 France
ENIM
 Ghislaine REY CLP St Malo
 Marie Claire LAPLACE CLP Bordeaux
 Chirstiane STEPHANT CLP Lorient
 Martine LE BOURHIS CLP St Malo

Avancement au grade de syndic principal 2^{ème} classe au titre de 2007

Les conditions statutaires sont : avoir atteint le 5^{ème} échelon du grade de syndic des gens de mer de 1^{ère} classe et compter 6 ans au moins de service effectif dans le grade

Les critères de la CAP sont :

- ☒ Manière de servir
- ☒ ancienneté dans le corps
- ☒ ancienneté dans la fonction publique

le taux de promotions est de 17% (il était de 14 % en 2007)

	2006	2007	2008
Nombre de promouvables	338 Mer 254 - ENIM: 84	291 (338 – 47 de 2006) Mer 258 - ENIM 80	218
Nombre de proposés	120 Mer 98 - ENIM 22	120 Mer 98 - ENIM 22	67
Nombre de promus	47 Mer 41 - ENIM : 6	41 Mer : 30 – ENIM : 11	37 Mer : 28 ENIM : 9

Droit Social

Annie HUBERTDGMT St Malo
 Maryse POMMADERE.....GEFDAM Bordeaux
 Christèle ADAMDDAM Dunkerque
 R BERTOUT LEGAL.....DRAM Caen
 J Philippe FAVENNECSAM Morlaix
 Gwénola GUILLOUETDDAM Lorient
 Gilles JONCOURSAM Le Guilvinec
 Dominique DAOUSTEMM St Malo
 Nelly KERMARCDDAM Brest
 Joëlle BILLENEMM St Malo
 Malika SADOUDIDDAM St Brieuc
 Annie SALCEDRAM Nantes
 Christian BERGEOTSAM Ile Yeu
 François COUTANTSAM Marennes
 Annie LORD.....SAM Arcachon
 Murielle YONNETDDAM Nice
 Danielle ALLAINSAM Martigues
 H. BONNARDEL VINAY ..EMM Marseille
 Nicole ANNICETTE.....DDAM Point à Pitre
 Marie CHALONODRAM Fort de France
 M. Françoise ORBOINDRAM La Réunion

Andréa GAUTIERDRAM La Réunion

Navigation Sécurité

J. Jacques HAMONDRAM Le Havre
 Thierry LE BERRIGAUD ..DRAM Le Havre
 Dominique LEGOUTULAM St Malo
 Marc HUETDRAM Bordeaux
 Marc CAILLATULAM Port Vendres
 Thierry FASSIDRAM Marseille

ENIM

Annick DESROCHESCLP St Malo
 Christèle CREMOISCLP Bordeaux
 Jeannine HAUREGA.....CLP St Malo
 Mireille LEMURCDP Paimpol
 Guylaine FRAISSECLP Lorient
 M Pierre RUSSAOUEN...ACS St Malo
 Frédérique LE DOUEFF ..CLP Lorient
 Eliane BOUVETCLP St Malo
 Nadine FICHOU.....CDP Paimpol

Mutations

La date de mutation est prévue au 1^{er} janvier 2008 sauf accord entre l'agent et les services.
 4 postes ont été aussi pourvus par 2 recrutements de travailleurs handicapés et 2 d'anciens militaires

Nom..... service origine service d'accueil

Jean Yves HABIB DIDAM 66..... DRAM Marseille
 Olivier DAVID..... DRAM 62..... DDAM Douarnenez au 1/5/2008
 Marc LAUTIER..... DRAM Marseille DRAM Sète
 Jean Marc BOURBIGOT DRAM 62..... DDAM Cherbourg
 Frédéric BEYAERT DRAM 62..... DIDAM 62
 Frédéric HERBAUX DDAM 50..... DIDAM Boulogne sur Mer
 Annie RENUCCI DDAM 2B DDAM 2A
 Annick DESROCHES ENIM ENIM St Malo

Mutations (suite)

Nom	service origine	service d'accueil
Corinne LE VOT	ENIM	ENIM St Malo
Odile SIVY	DDAM 56	ENIM Lorient
Yann MENEZ	CG 56	DDAM Lorient
Guylaine FRAISSE	ENIM	DDAM Lorient
Martine TAVERNIER	DDAM 29	DRAM Hte Normandie date à définir

Détachements

Les agents qui sont adjoints administratifs (ou AAP 1 ou 2) sont détachés dans le corps des syndicats (ou syndicat principal 1 ou 2) des gens de Mer

Nom	service origine	service d'accueil
Solange COHEN	DDEA	ENIM Marseille
Béatrice MULLER	DIR Massif Central	DDAM 2B
Catherine GUIMIER	Min. Défense	ENIM St Malo
M. Madeleine POMMERET	Min. Défense	ENIM St Malo
Gaëlle MALARDE	CG	DDAM Lorient
Jacqueline BENMOUSSA	Min. Educ Nle	ENIM Le Havre
Christian BAUMANN	DRAM Hte Nor.	DRAM Le Havre
Aurélien CLAIRE	Collec. Territoriale	DRAM 973
M. Edith MINATCHY FELICITE	DGPA	DRAM Réunion
Vanessa GUERIN	Min. Agriculture	ENIM St Malo

Sous réserve

Yann MOLLAT	SM Boulogne	DIDAM 62
Frédéric ALBIEN	Commune	DDAM 06
Gabriel FERNANDEZ	Min. Intérieur	DRAM Marseille
Laurent DIVARET	DIR Nord Ouest	DRAM Caen
Fabrice MARIN	DDAM 56	DDAM Brest
Steeve GARBE	SM Boulogne	DIDAM Boulogne Calais

Recours sur Notation

1 recours au titre de 2004 a été examiné par la CAP qui n'a pas donné suite au recours. au titre de 2005

25 dossiers ont été examinés en séance.

9 dossiers ont obtenus satisfaction avec une augmentation de la note d'un point.

Il y a eu 15 refus et 1 dossier reporté à la prochain CAP car le dossier est erroné.

L'administration centrale regrette que des dossiers de recours (5) arrivent jusqu'à la CAP nationale alors qu'ils auraient pu être traités au niveau des DRAM.

Intégrations dans le corps des syndicats des gens de Mer

Après 1 an de détachement dans le corps des syndicats, les agents peuvent demander leur intégration dans ce corps

3 dossiers étaient présentés à la CAP, ils ont tous reçus un avis favorable

Nom	Service d'origine	grade	affectation	date
Joëlle PRODHOMME	Min. Finances	Synd. PI 2	SAM Vannes	1/3/2008
Pascal DOURNEL	MEDAD	Synd. PI 2	ULAM Cherbourg	1/3/2008
Elisabeth BRUNISSO	Min. Culture	Syndic	DRAM Rennes	1/10/2007

Titularisations de travailleurs handicapés

La CAP a examiné 1 dossier qui a reçu un avis favorable avec effet au 1^{er} septembre 2007

Nom	affectation
Corinne FAUQUE	CPM Paimpol

Commentaires.

Il y a toujours des problèmes au sujet des listes de promotions.

Nous avons en 2006 et 2007 demandés à la DGPA de faire respecter les textes de la circulaire promotions sur les critères de choix des agents proposés par les chefs de services pour qu'il y ait une harmonisation entre les services. Malgré une nouvelle circulaire de rappel de la DGPA, les chefs de service n'en tiennent toujours pas compte...

Par ailleurs les élues en CAP dénoncent la pratique des responsables de la DGMT, qui n'organisent pas de réunions de concertation sur les promotions et qui refuse en CAP nationale de discuter sur le choix des proposés. Les élues regrettent aussi qu'au niveau des DRAM les propositions des chefs de services locaux ne sont pas suffisamment pris en compte.

Il faut pour 2008 trouver une solution sur les règles et procédures de propositions des promotions entre les organisations syndicales et les administrations de la MER pour la CAP des syndicats des gens de Mer et pour la CAP des contrôleurs des Affaires Maritimes

sachez que les élu(e)s sont d'autant plus efficaces qu'ils disposent d'éléments
fournis avant la Pré CAP ou la CAP.

**Pour tout renseignement complémentaire sur cette CAP
contactez vos élu(e)s CFDT à la CAP**

**Christine ERHEL (DDAM St Brieuc) Tél : 02.96.68.30.71
Françoise DUBOIS (DGMT /DAM St Malo) Tél : 02.99.19.60.11**